



DECLARATION LIMINAIRE

CSA Spécialisé du 06 décembre 2024

Le bureau local **Force Ouvrière Justice** vous informe du boycott de l'instance en signe de ferme protestation contre la rétention d'information des différentes strates de la direction interrégionale de Rennes observée lors de la cavale d'un ancien détenu R. du QPR de Condé sur Sarthe.

En ce sens, le bureau local **Force Ouvrière** déplore que *le rapport d'inspection rédigé à la suite du drame d'Incarville n'ait eu aucun effet pour notre DI, aucune remise en cause dans les procédures de communication internes.*

Cette rétention d'information aurait pu avoir des conséquences dramatiques pour notre établissement puisque la directrice interrégionale a sciemment informé les Directeurs sans les autoriser à communiquer l'identité du forcené alors que cet ancien détenu du QPR avait annoncé clairement *sa volonté d'atteindre les forces de l'ordre (Personnels pénitentiaires et de police).*

Quoi de plus déstabilisant, pour nous, 3^{ème} force intérieure, de constater que les Pompiers étaient dans le secret mais pas nous ! Sans l'intervention du responsable **régional Force Ouvrière** aucun mail officiel communiquant l'identité de l'individu en cavale n'aurait été transmis !

Par ailleurs, depuis plusieurs années, nous avons sollicité la sécurisation de notre site car les camemberts d'en face sont mieux protégés ! Ainsi touristes ou terroristes peuvent à loisir s'offrir un, deux ou trois tours de rond-point et rencontrer les personnels sans consentement...

Pour conclure, depuis plusieurs années nous demandons également le maintien du matricule comme élément d'identité à la suite des dépôts de plainte car les intimidations, passages à tabac (DI Paris), menaces de mort et maintenant contrat mis sur nos têtes (CP Marseille, assassinats (INCARVILLE) et tirs sur les PEP (CP Sequedins) démontrent l'escalade des moyens déployés pour résister à la contrainte pénitentiaire.

Ne pas légiférer à ce sujet c'est insuffler un phénomène de censure qui entrave nos missions régaliennes !

GARANTISSEZ la sécurité de vos personnels pour qu'ils puissent exercer leurs missions et garantir à leur tour la sécurité de TOUS. Des budgets amputés engendrent une prise de risques en cascade que nous ne pouvons-nous permettre !

SLP FO Justice CP Condé sur Sarthe
Le 06 Décembre 2024



